



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin août 2019.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Juillet2019 (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018).....	3
Situation hydrique observée le11/09/2019.....	4
Flash sur la filière avicole : août 2019.....	6
INFO-AGRI.....	7
Signature d'un plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, à l'horizon 2023.....	7
Tunisie : Le GIPP obtient le certificat d'accréditation du système de management de la qualité.....	7
Trois questions sur les incendies en Amazonie.....	8
Climat : même avec une limitation à 2°C du réchauffement, 280 millions de personnes seront déplacées.....	9
Les déchets agricoles deviennent du «charbon vert» écologique.....	9
Comment le libre-échange africain va créer de nombreuses opportunités de développement dans l'agriculture.....	10
Veille juridique.....	11
Veille documentaire.....	11



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin août 2019

Pour le huitième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant des taux de couverture de 77,0%.

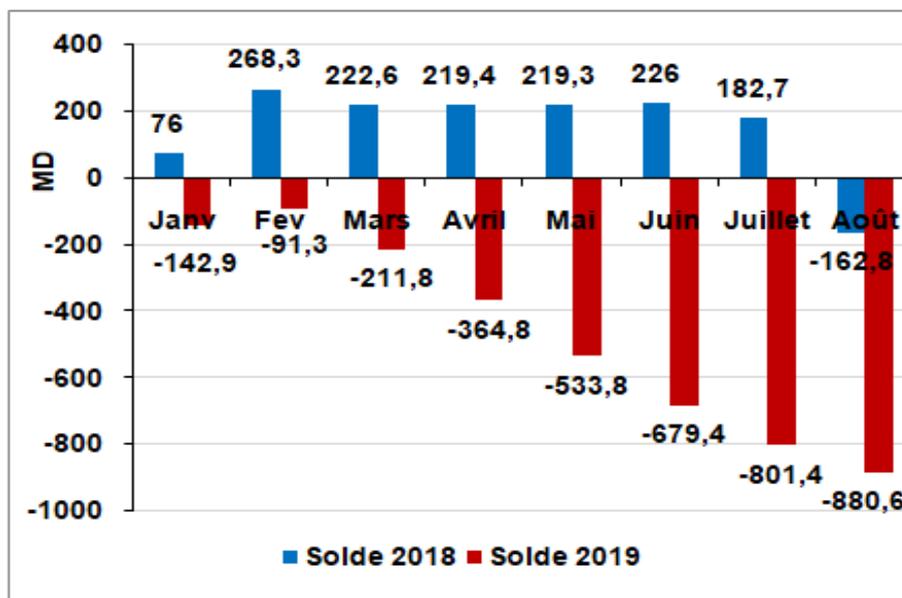
Cette baisse résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-33,2% en volume et -40,0% en valeur) et d'une nette évolution des importations céréalières dont la part dans les importations alimentaires est passée de 38,6% à 43,5% à fin août 2019 et ce suite à une

hausse en glissement annuel de 20,0% en valeur malgré une baisse de 1,6% en volume.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 61,0% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Les exportations des tomates et des agrumes ont affiché une hausse remarquable en termes de valeurs, enregistrant respectivement 29,4% et 17,4%.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours des huit premiers mois de 2018 et 2019



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI.
Observatoire National de l'Agriculture

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Juillet 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Juillet 2019 a été de **78 mille tonnes** contre 74 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 5,4%. La production aquacole réalisée à fin Juillet 2019 s'est stabilisée au même niveau réalisé à la même période de l'année précédente, soit 11 mille tonnes.

A fin Juillet 2019 **les quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **14,7 mille tonnes** pour une valeur de **362,5 MD** contre 14,6 mille tonnes et une valeur de 311,5MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 19,2% en termes de quantité et de 16,2% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à l'exportation durant cette période de l'année 2019 de 623 tonnes du thon rouge vivant pour une valeur de 35,8 MD et à la hausse importante du volume des exportations du thon de conserve qui a atteint 1751,3 tonnes en 2019 contre 389,8 tonnes en 2018 et la hausse de 38% des exportations de crabes (1717 tonnes en 2018 contre 2370 tonnes en 2019).

Les importations ont atteint **33,3 mille tonnes** pour une valeur de **180,3 MD** contre 26,6 mille tonnes et une valeur de 140 MD à fin Juillet 2018, soit une hausse de 25,2% en termes de quantité et une hausse de 28,8% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (39,9%) et en termes de valeur (49,1%) et à la hausse des importations des semi-conserves et du thon en conserve (47,1% en termes de quantité et 117,3% en termes de valeur).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec **(+182,2MD)** en 2019 contre **(+171,5MD)** enregistrés en 2018, soit 6,2% de plus.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.

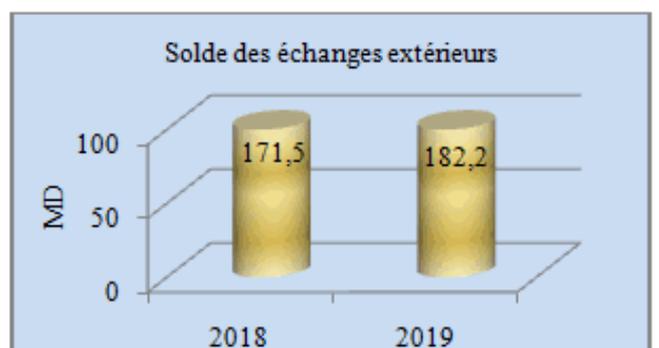


Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

*Elaboré par Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture*

Situation hydrique observée le 11/09/2019

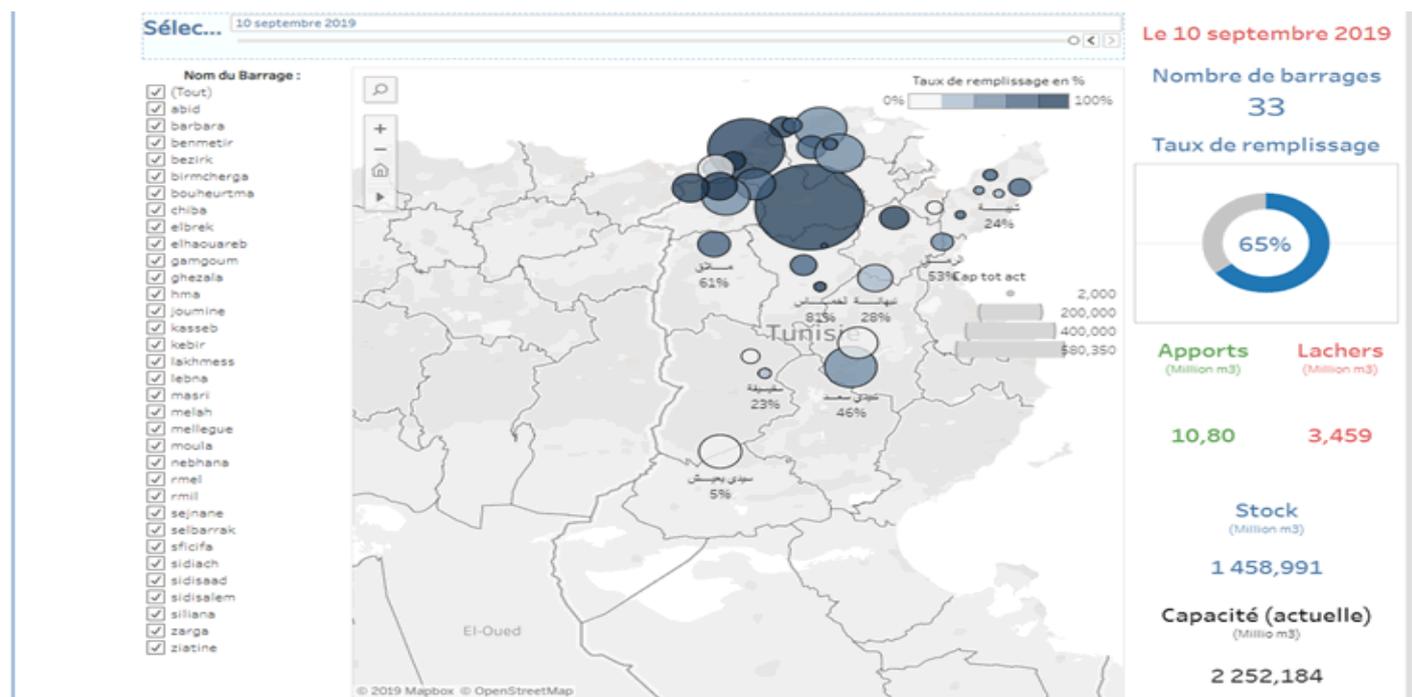
Situation des barrages (période du 01/09/19 au 10/09/19)

A la date du 10/09/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 60,7Mm³. Ils ont dépassé la moyenne de la période (26,3Mm³) et les apports enregistrés à la même période de l'année précédente (12,6Mm³). Ces apports sont répartis pour une part de 88,3% au Nord ;7,4 % au Centre et 4,3% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1458,9 Mm³ contre 839,7 Mm³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières années de 686,9 Mm³, soit un surplus de 772 Mm³. Ceci correspond à une augmentation de

71,1% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 88,4% dans les barrages du Nord, 7,4% dans les barrages du Centre et 4,3% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage a atteint 64,8%**. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 16/08/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant :www.agridata.tn

Situation des barrages (période du 01/09/19 au 10/09/19)						
	Volume stocké dans les barrages (Mm ³)			Apports de la période		
	2018	2019	Variation (%)	2019 (Mm ³)	2019/moy.(%)	2019/2018 (%)
Nord	755,2	1289,5	70,7%	53,6	286,6%	653,7%
Centre	70,2	139,4	98,6%	4,5	65,2%	104,7%
Cap Bon	14,3	30,0	109,8%	2,6	433,3%	6500,0%
Total	839,7	1458,9	73,7%	60,7	231,7%	484,1%

Source : DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 11/09/2019

Durant la période 01/09/19-10/08/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre. De même par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau plus élevé dans ces régions (Tableau 1).

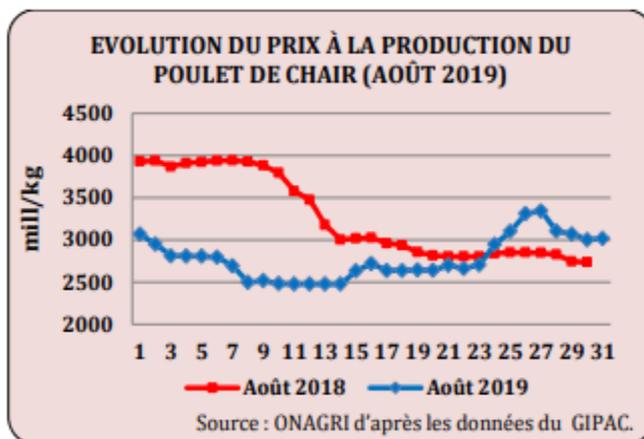
Tableau1. Pluviométrie jusqu'au 10/09/2019

Région	Pluviométrie jusqu'au 10/09/2019 (mm)	% par rapport à la moyenne de la période 01/09/19-10/09/19	% par rapport à la même période (2019-2020/2018-2019)
Nord Ouest	42,2	428%	390%
Nord Est	44,7	471%	1026%
Centre Ouest	25,3	239%	334%
Centre Est	52,1	488%	1797%
Sud Ouest	11,2	562%	-
Sud Est	4,4	258%	-
Tout le pays	20,2	382%	715%

Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Flash sur la filière avicole Août 2019

Poulet de chair



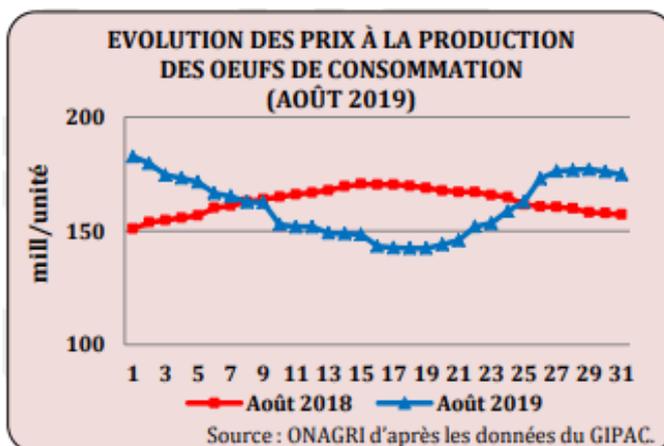
Au cours du mois d'août 2019 le prix à la production du poulet de chair a passé par trois phases.

- Une première phase baissière qui a connu quelques fluctuations entre le 01/08/2019 et le 14/08/2019. Au cours de cette phase on a enregistré le minimum du mois (2476 mill/kg le 11/08/2019) ;
- Une deuxième phase du 14/08/2019 au 27/08/2019 où on a noté un redressement des prix pour atteindre un maximum de 3344 mill/kg enregistré le 27/08/2019.
- A partir du 28/08/2019 les prix ont de nouveau baissé pour clôturer le mois à 3017 mill/kg.

Le prix moyen mensuel a baissé de 14,4% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (2779,8 mill/kg contre 3246,4 mill/kg) et de 17,6% par rapport à celui de juillet 2019 (3372,1 mill/kg).

Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Sud (2892,7 mill/kg) a devancé de 3,6% celui du Centre et 8,9% celui du Nord.

Ceufs de consommation



Le prix à la production des œufs de consommation courant août 2019 a connu une phase baissière entre le 01/08/2019 et le 19/08/2019 enregistrant une baisse de 22,1%. Au cours de la deuxième phase le prix a connu une croissance d'environ 21,3%, passant de 144,0 mill/œuf le 20/08/2019 à 174,7 mill/œuf le 31/08/2019.

La moyenne mensuelle enregistrée a baissé de 1,4% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (160,7 mill/unité contre 162,9 mill/unité). Par rapport à juillet 2019 (154,5 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 4,0%.

Au Centre du pays, le prix moyen à la production enregistré (166,2 mill/unité) a devancé celui enregistré dans le Nord de 3,0% et de 4,0% par rapport à celui du Sud.

INFO-AGRI

Signature d'un plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, à l'horizon 2023

Les ministères de la Santé et de l'Agriculture ont signé, samedi 7 septembre à Tunis, un plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, à l'horizon 2023.

Cette convention vise à lutter contre l'usage abusif et arbitraire des antibiotiques, dans la médecine humaine et vétérinaire.

Le chef de service des pathologies microbiennes au ministère de la Santé, HanenTouiri, a souligné que la Tunisie a élaboré un plan national dans ce domaine, reposant sur 4 principaux leviers.

Il s'agit de la sensibilisation des citoyens, des médecins et des vétérinaires à l'impératif de rationaliser le recours aux antibiotiques, l'appui à la recherche, ainsi que le suivi et le contrôle des pathologies microbiennes, surtout dans les hôpitaux.

La responsable a fait savoir, dans ce cadre, que le ministère de la Santé s'est lancé dans la mise en place d'une unité centrale pour le suivi et le contrôle des bactéries.

De son côté, la directrice de l'unité de pharmacie et de médicaments, Meriem Kherouf, a mis en garde contre l'usage abusif des antibiotiques, à l'origine de l'apparition de nouvelles bactéries résistantes aux médicaments.

Par la même occasion, les deux départements ministériels ont, aussi, signé un engagement pour l'éradication de la maladie de la rage, d'ici 2030, et ce, dans le cadre du programme mondial de lutte contre la rage, lancé par les Nations unies.

Le directeur général au ministère de la Santé, Chokri-Hammouda, a rappelé que cette pathologie mortelle, qui touche surtout les enfants, peut être évitée grâce aux vaccins.

Pour rappel, la Tunisie recense, annuellement, deux cas de décès de personnes ayant contracté la rage, maladie transmise par les chiens.

Source : webmanagercenter.com

Tunisie : Le GIPP obtient le certificat d'accréditation du système de management de la qualité



Le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche (GIPP) a obtenu le certificat d'accréditation du système de management de la qualité selon la norme ISO 9001 :2015 par le bureau d'accréditation TUV. C'est ce qu'indique le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche dans un communiqué publié mardi 10 septembre à Tunis.

Le département de l'Agriculture précise que le GIPP a mis en place une politique de qualité basée sur la satisfaction des besoins réels des clients, le renforcement du partenariat avec toutes les parties concernées, l'amélioration du rendement et de l'efficacité de différents services ainsi que le développement des compétences des fonctionnaires et la fourniture d'un climat de travail favorable et incitatif.

Le GIPP œuvre à mettre en valeur les produits de la pêche et conquérir les nouveaux marchés, à travers une approche participative basée sur les systèmes et les chaînes de valeur.

Source : webmanagercenter.com

Trois questions sur les incendies en Amazonie

Depuis début août, l'Amazonie est en proie à des milliers de feux de forêt. Cela arrive chaque été mais, cette année, ils sont particulièrement nombreux et ils inquiètent le monde entier !

Pourquoi tant d'incendies actuellement en Amazonie ?

C'est à cause de la déforestation. En Amazonie, de nombreux arbres sont abattus chaque jour par les agriculteurs, afin d'agrandir les champs et les pâturages. Les troncs sont emportés et exploités, mais le reste (racines, feuilles, broussailles...) est brûlé sur place. Cette méthode est rapide, peu coûteuse... mais aussi

dangereuse ! Il arrive en effet que le feu s'étende et que les agriculteurs en perdent le contrôle. Cette année, la déforestation a été particulièrement forte, notamment au Brésil. Or ce pays détient plus de la moitié de la forêt amazonienne. Conséquence ? Cet été, en pleine période sèche, les incendies se sont multipliés !

Pourquoi ça inquiète la planète entière ? Les incendies sont très dangereux pour les 34 millions d'habitants qui vivent en Amazonie ! Mais le reste du monde est aussi directement concerné, car la forêt amazonienne joue un

rôle clé pour l'environnement. C'est la plus grande forêt tropicale de la planète (elle fait dix fois la superficie de la France) et, grâce à la photosynthèse, elle produit une partie de notre oxygène. C'est pour cela qu'on l'appelle « le poumon de la planète » ! La forêt amazonienne

aide également à réduire le réchauffement climatique, en produisant de la vapeur d'eau qui rafraîchit l'atmosphère. De plus, elle abrite une biodiversité extraordinaire : une espèce connue sur dix vit en Amazonie !

Comment les États combattent les flammes ? Des milliers de soldats ont été mobilisés par le Brésil et la Bolivie, pour prêter main-

forte aux pompiers qui luttent contre les flammes. Mais leur travail est particulièrement difficile, car l'Amazonie est si dense et si vaste que certains endroits sont inaccessibles en camion. Des avions sont également utilisés pour transporter de l'eau et la larguer sur les flammes. Malgré tout, les incendies continuent à progresser ...



Source : www.1jour1actu.com

Climat : même avec une limitation à 2°C du réchauffement, 280 millions de personnes seront déplacées

Le réchauffement climatique déplacera 280 millions de personnes à cause de la hausse du niveau des mers, révèle le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Un chiffre qui a pourtant été calculé en prenant en compte le scénario le plus optimiste, celui où la planète parvient à limiter la hausse de la température à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Selon le GIEC, de nombreuses mégapoles côtières ainsi que de petites nations insulaires pourraient subir annuellement d'importantes inondations à partir de 2050, en raison de l'accélération du rythme de survenance des cyclones. Quant au niveau de la mer, il pourrait augmenter de plusieurs centimètres chaque année à partir du 22ème siècle, soit cent fois plus qu'actuellement.

En outre, affirment les chercheurs, entre 30 et 99% des terres gelées du globe disparaîtront d'ici 2100 si le rythme actuel d'émission de gaz à effet de serre est maintenu. Une fonte qui fera augmenter substantiellement, la quantité d'eau douce disponible puis la rendra plus rare.

Rappelons qu'au rythme actuel et au vu des engagements étatiques, un réchauffement climatique de l'ordre de 3°C est inévitable.

Source : www.agenceecoffin.com

Les déchets agricoles deviennent du «charbon vert» écologique



Avec plus de 450 000 hectares de terres cultivées, la région du Souss-Massa au sud du Maroc, à côté d'Agadir, est considérée comme la première région primeuriste et agricole du royaume. Un jeune entrepreneur et inventeur a trouvé un moyen de récupérer et de valoriser les tonnes de déchets agricoles qui stagnent entre les serres. Il les transforme en charbon vert et écologique, qui concurrence le charbon de bois, plus toxique, plus polluant et qui participe à la déforestation. Ce produit est de plus en plus courant en Afrique. Un cluster de producteurs de charbon vert vient d'ailleurs d'être lancé en juin par l'association Initiatives Climat, un cluster dont fait partie cet entrepreneur d'Agadir.

Source : www.rfi.fr

Comment le libre-échange africain va créer de nombreuses opportunités de développement dans l'agriculture

Le commerce intra-africain est porteur de grandes promesses en ce qui concerne la création d'emplois et de dynamisation de l'investissement dans nombre de secteurs économiques en Afrique. Dans l'agriculture qui fournit 25% du PIB du continent, la zone de libre-échange continentale offre de nombreuses possibilités, de la réduction des importations en provenance d'autres régions, au développement de l'activité manufacturière. Un potentiel énorme encore inexploité : Le commerce des produits agricoles entre pays africains reste encore timide malgré des besoins importants et un fort potentiel de croissance. D'après les estimations du Centre de droit commercial pour l'Afrique australe (Tralac), la valeur des échanges agricoles intra-africain a atteint 24,4 milliards \$ en 2017, soit 19% du commerce de marchandises sur le continent (128 milliards \$).

L'urbanisation rapide, l'augmentation des revenus et de la taille de la classe moyenne devraient générer d'ici 2030, un marché alimentaire d'une valeur de 1000 milliards \$, selon les prévisions de la Banque mondiale.

En dépit de ce contexte peu reluisant, il faut souligner que le continent n'a pas encore épuisé son potentiel commercial compte tenu de son stade de développement et de sa dotation en facteurs de production. Le continent africain dispose en effet de 27% des terres arables du monde d'après la CNUCED.

Un rééquilibrage de marchés entre l'Est et l'Ouest : L'un des avantages les plus importants offerts par les échanges intra-africains est de parvenir à une meilleure communication entre les zones d'excédent et de déficit du continent. Ce rééquilibrage permettra à de nom-

breux pays de s'approvisionner chez leurs homologues africains, sous réserve de la présence d'infrastructures de transport et de la levée des barrières douanières.

Un développement des chaînes de valeur agricoles régionales : Le renforcement des échanges des produits agricoles sur le continent pourrait faire naître des véritables chaînes de valeur agricole à l'échelle régionale. Le concept de chaîne de valeur prend en compte les différentes activités qui permettent de créer de la valeur au sein d'une chaîne depuis la fourniture d'intrants à la production en passant par la transformation, l'emballage, le transport et la distribution.

Concrètement, cela signifie que des pays africains d'une même région peuvent s'intégrer à l'étape de la chaîne de valeur d'un produit dans laquelle ils sont les plus compétitifs.

Une telle flexibilité est possible lorsqu'il y a une logistique efficace, des réglementations favorables, des faibles obstacles à l'importation de biens et services ainsi qu'une bonne disponibilité de travailleurs compétents.

La réduction de la vulnérabilité aux chocs extérieurs : Le commerce intra-africain de produits agricoles peut favoriser la diversification économique de nombreux pays. L'abolition des obstacles au commerce entre partenaires à l'intérieur du continent, pourrait permettre aux exportateurs de cibler de nouveaux débouchés pour leurs produits, sur place, au-delà des marchés traditionnels.

Source : www.agenceecoffin.com

Veille juridique :

- Arrêté du Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 15 août 2019, relatif à l'organisation de la chasse pendant la saison 2020/2019 <http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/9536.pdf>
- Arrêté du Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 6 août 2017, portant ouverture et fermeture de la campagne de cueillette de l'alfa pour l'année 2020/2019. <http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/9537.pdf>
- Arrêté du Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 15 août 2019, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2018 <http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/9538.pdf>

Veille documentaire :

- Tunisie en Chiffres 2018 : <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/tec-2019-v11-web2.pdf>
 - L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019 : Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>
 - Innovation et promotion des chaînes de valeurs de produits agricoles locaux en Afrique : https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/101206/2077_PDF.pdf
 - Codex 2019 : The year of foodsafety
- Ces publications sont consultables sur le Blog documentaire : <http://www.fao.org/3/ca5180en/ca5180en.pdf>





Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn